



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

20 décembre 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine tenue à la mairie, le 20 décembre 2018, sous la présidence du maire M. Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire  
M. Benoit Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons  
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima  
M. Jean-Philippe Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord  
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée  
Mme Suzie Leblanc, conseillère du village de l'Île-du-Havre-Aubert

Sont aussi présents :

Mme Danielle Hubert, directrice des finances  
M. Serge Rochon, directeur général agissant comme greffier de la séance

Deux autres personnes assistent également à la séance.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 17 h 19.

**R1812-1297**

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présente séance extraordinaire a fait l'objet d'une convocation signifiée par le greffier, Jean-Yves Lebreux, et transmise à chacun des membres du conseil en date du 11 décembre 2018.

Cependant, en raison des mauvaises conditions climatiques, la séance extraordinaire qui devait se tenir le 18 décembre dernier a dû être reportée à aujourd'hui.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,  
appuyée par M. Benoit Arseneau,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
  - 3.1 Nomination d'un greffier
  - 3.2 Dépôt et adoption du budget 2019
4. Période de questions
5. Clôture de la séance



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

20 décembre 2018

### **SERVICES MUNICIPAUX**

**R1812-1298**

#### **Nomination d'un greffier**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit procéder à la nomination d'un greffier pour rédiger les notes de cette séance en l'absence du greffier et du greffier adjoint de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,  
appuyée par M. Benoit Arseneau,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le directeur général, Serge Rochon, soit désigné pour agir comme greffier séance tenante.

**R1812-1299**

#### **DÉPÔT ET ADOPTION DU BUDGET 2019**

CONSIDÉRANT QUE le maire a procédé à la présentation du budget de la Municipalité et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT QUE le taux des divers services municipaux ainsi que le taux de la taxe foncière ont été divulgués pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT QUE le budget a été déposé au conseil séance tenante pour adoption;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Jean-Philippe Déraspe,  
appuyée par M. Roger Chevarie,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

d'approuver les prévisions budgétaires 2019 de la Municipalité et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine telles qu'elles ont été déposées.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

**R1812-1300**

#### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Richard Leblanc,  
appuyée par M. Benoit Arseneau,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

de lever la séance à 17 h 22.

\_\_\_\_\_  
Jonathan Lapierre, maire

\_\_\_\_\_  
Serge Rochon, directeur général  
et greffier de la séance